



Probleme entre associations

Par **ADAMIS**, le **23/03/2009** à **02:35**

l'association intermédiaire synergie spécialisé dans la prestation de service, s'occupait aussi d'hébergements sociaux ,structure financée par l'état ;plusieurs investissements ont ete réalisé dont: achat d'un véhicule avec la subvention de l'état donné pour le centre d'hebergement, le conseil d'administration à décidé de se séparer de ce centre. donc une autre association spécialisé dans l'hébergement a donc pris la gestion totale du entre, l'association intermédiaire synergie est en liquidation, elle nous reclame les biens investis,dont le véhicule acheter avec les fonds de l'état ma question a t'elle le droit de nous reclamer cette voiture; subventionné par l'état.rncordialement rnADAMIS